

rapport d'activité

2010

Sommaire



Structure et moyens.....	3
Vie de l'association.....	3
Budgets et financements	4
Moyens.....	6
 Faits marquants	 8
Surveillance.....	8
Gestion technique.....	9
Ressources humaines et gestion administrative.....	11
Information & communication	12
Etudes et partenariats	15

Structure et moyens

Vie de l'association

> Missions

Scal-Air est un organisme indépendant de surveillance de la qualité de l'air en Nouvelle-Calédonie. Cette association à but non lucratif a pour but d'assurer deux missions :

- La surveillance de la qualité de l'air, par l'exploitation d'un réseau permanent de mesures fixes et indicatives et la mise en œuvre éventuelle d'autres moyens
- L'information du public et des autorités compétentes, par la publication de résultats, sous forme de communiqués, bulletins, rapports et indices quotidiens facilement accessibles.

Le rôle de Scal-air est également de contribuer à la réflexion sur la qualité de l'air en Nouvelle-Calédonie en tant qu'organisme de diagnostic et de conseil. A ce titre, l'association peut être amenée à participer aux initiatives concourant à la prévention de la pollution atmosphérique et ses effets sur la santé et l'environnement en Nouvelle-Calédonie.

Bureau <

Le bureau de l'association se compose de 8 membres, qui constituent également le Conseil d'Administration (tous les membres du Conseil d'Administration sont également membres du bureau).

Présidente

Mme Sonia Lagarde (Province Sud)

Vice-présidents

M. Tourette (UFC¹), M. Texier (SLN²), Mme Reix (ADEME³)

Trésorier & Trésorier adjoint

M. de Garrigues (Enercal) et M. Lucien (Ville de Nouméa)

Secrétaire & secrétaire adjoint

M. Louis (DIMENC⁴) et M. d'Auzon (ASNNC⁵)

membres du bureau en 2010

Composition <

Conformément aux recommandations de la Loi sur l'Air du 30 décembre 1996 (applicable en métropole, en Corse, et dans les départements d'outre-mer, mais pas en Nouvelle-Calédonie), Scal-Air regroupe de façon équilibrée quatre collèges d'adhérents. Depuis le 24 août 2010, la composition de l'association est la suivante :

Collège de la Nouvelle-Calédonie

- Le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie
- L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)

Collège des autres collectivités locales

- La Province Sud
- La Ville de Nouméa

Collège des activités contribuant à l'émission des substances surveillées

- La Société Le Nickel (SLN)
- La Société Néo-Calédonienne d'Energie, Enercal
- La Société VALE NC

Collège des associations et personnalités qualifiées

- L'Association UFC Que Choisir – Nouvelle Calédonie
- L'Association pour la Prévention de la Pollution de l'Air (APPA) – *membre d'honneur*
- L'Association pour la Sauvegarde de la Nature Néo-Calédonienne (ASNNC)
- Météo France
- L'association Action Biosphère
- L'association Asthme et Bronches
- Monsieur le Dr. Mellin
- L'Observatoire de l'environnement (OEIL)

¹ Union Fédérale des Consommateurs

² Société Le Nickel

³ Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

⁴ Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie de Nouvelle Calédonie

⁵ Association de Sauvegarde de la Nature Néo-Calédonienne

Fonctionnement <

L'année 2010 est la troisième année complète de fonctionnement du réseau de surveillance. Elle a été marquée par un grand nombre de réunions, notamment liées à la validation des travaux préparatoires relatifs à l'extension du réseau de surveillance.

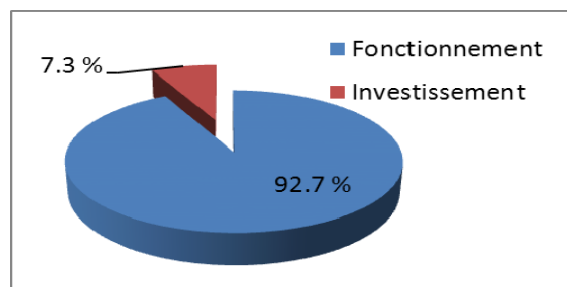
- La **commission de suivi technique** s'est réunie à 5 reprises au cours de l'année. Elle a été sollicitée et informée régulièrement au cours de l'année par voie de messagerie électronique, comme l'ensemble des membres de l'association.
- Au niveau institutionnel, le **Conseil d'Administration** s'est prononcé à 9 reprises, consultations écrites par messagerie électronique comprises.
- L'**Assemblée Générale Ordinaire** a été réunie le 27 mai 2010, et une Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue le 24 août 2010.

Budgets et financements

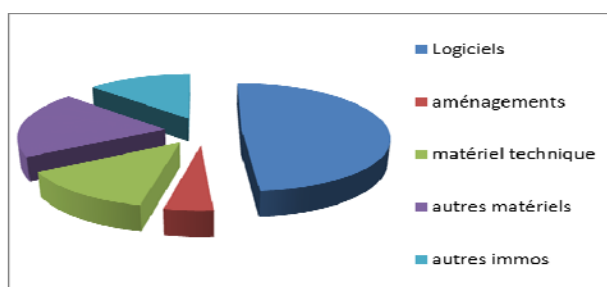
Budgets >

Scal-Air a poursuivi en 2010 le développement de ses activités et partenariats, tout en renforçant son organisation interne. L'accent a été mis sur la communication et la mise à disposition des données et rapports auprès du public, ainsi que sur des études novatrices telles que les campagnes de mesure.

Le **budget prévisionnel 2010** global s'élevait à 52.6 millions de F. CFP dont 2.8 millions en investissement et 49.8 millions de fonctionnement. Le taux de réalisation du budget global est de 90%.



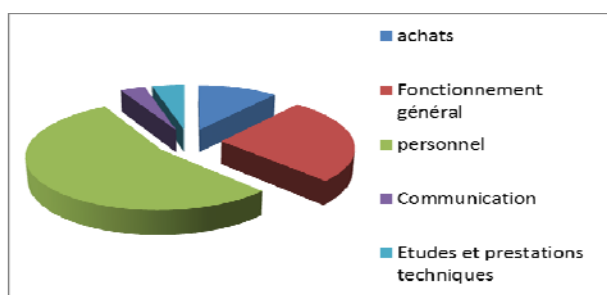
Structure des dépenses en 2010 ▲



Structure des investissements en 2010 ▲

L'essentiel de l'**investissement** concerne du petit matériel (matériel informatique et bureautique, car l'année 2010 a été définie comme une année blanche par le Conseil d'Administration, c'est-à-dire avec des investissements très faibles).

En termes de réalisation (engagements), le budget d'investissement a été dépassé de 650 000 F.CFP du fait de l'acquisition d'un logiciel de comptabilité (SAGE), initialement non prévu au budget.



Structure du fonctionnement en 2010 ▲

Les dépenses de **fonctionnement** engagées atteignent quant à elles 88 % du budget prévisionnel, ce qui représente un écart d'un peu plus de 6 millions de F.CFP.

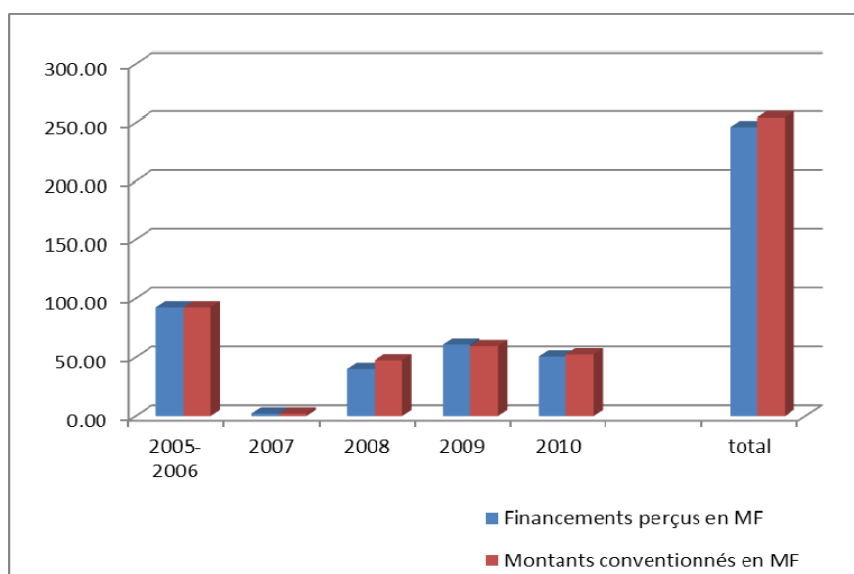
Des décalages de réalisation sont en effets apparus, principalement du fait de la non réalisation de l'inventaire des émissions, des faibles frais de raccordement électrique du laboratoire mobile, et du fait qu'aucune panne lourde ou onéreuse n'a été constatée sur les appareils cette année.

Financements ▶

Comme au cours des exercices précédents, le financement de l'association est assuré par les subventions des membres des collèges financeurs (Nouvelle-Calédonie, Autres collectivités locale et Emetteurs des substances surveillées) et formalisé par des conventions dédiées.

En 2010, le départ programmé de l'ADEME se concrétise par un recul progressif du montant de l'aide apportée. Le collège des collectivités locales, ainsi que le collège des activités contribuant à l'émission des substances surveillées ont donc chacun contribué à hauteur de 42.5 %, et l'ADEME à hauteur de 15%.

La trésorerie de l'association fait l'objet d'un suivi par la directrice et le trésorier. Le suivi de réalisation budgétaire est assuré par la directrice de l'association.



Un expert-comptable établit ensuite les états financiers de l'exercice au 31 décembre. Ce bilan est ensuite audité et certifié par un commissaire aux comptes, avant d'être approuvé par l'Assemblée Générale.

Des décalages parfois importants ont été constatés dans les versements de certaines subventions, ce qui conduit occasionnellement à une trésorerie difficile.

Les échéanciers de paiement négociés sur les gros investissements permettent généralement de pallier à ces décalages, toutefois un déficit apparaît régulièrement entre la trésorerie disponible et les commandes passées.

Financements et montant conventionnés ▲

Si l'on considère les budgets et financements depuis la création de Scal-Air, le décalage au 31 décembre 2010 entre les montants conventionnés et les montants perçus est de 8 M F.CFP sur un financement total théorique de 254 MF.CFP.



© Scal-Air

Moyens

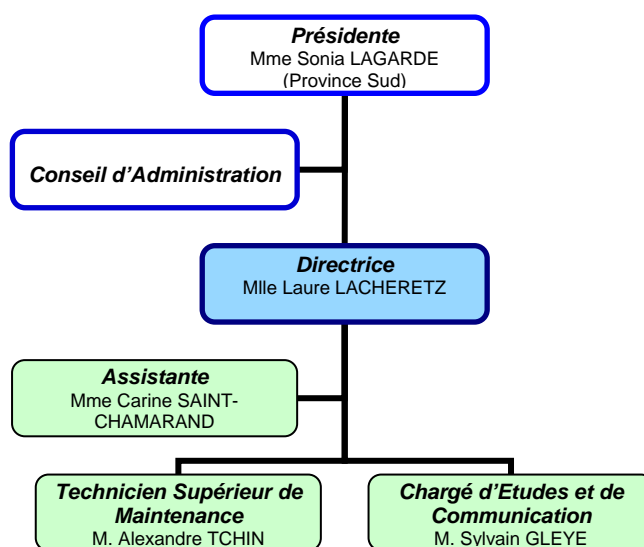
Ressources humaines

Scal-Air emploie quatre personnes pour la gestion courante de l'association et l'exploitation technique du réseau de surveillance.

Les missions principales du personnel de l'association sont les suivantes :

- Proposer au Conseil d'Administration les orientations stratégiques et techniques ;
- Mettre en œuvre les décisions du Conseil d'Administration ;
- Assurer la gestion courante de Scal-Air par délégation de la présidente ;
- Représenter Scal-Air et assurer la liaison avec les adhérents, animer l'association ;
- Assurer le fonctionnement technique des équipements de mesure ainsi que la validation, le traitement et la diffusion des données qui en sont issues.

Le travail des salariés de Scal-Air est encadré par les directives de la présidente et du Conseil d'Administration. La pérennisation de l'équipe et le recrutement de deux salariés a été planifié en 2011.



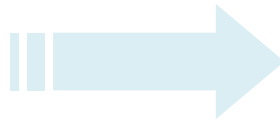
Moyens techniques

En 2010, le réseau de mesures se compose de 4 sites fixes et d'une unité mobile permettant une surveillance permanente de la qualité de l'air sur le territoire de la commune de Nouméa. Des campagnes de mesure périodiques permettent d'assurer un suivi dans des zones ne faisant pas l'objet de mesures permanentes.

Nom de la Station	Emplacement	Type de station	Polluants mesurés	Appareils
Les Lys / Anse Vata	Ecole des Lys, 18, rue Blaise Pascal - Anse Vata	Périurbaine de fond	Ozone (O ₃) Oxydes d'azote (NO, NO ₂ , NO _x) Dioxyde de Soufre (SO ₂) Particules en suspension (PM10) + retombées de poussière	1 0342M (Env SA) 1 AC32M (Env SA) 1 AF22M (Env SA) 1 TEOM + ACCU (Thermo) + 1 SAM-SK (Iséo)
Paul Boyer/ Faubourg Blanchot	Ecole Paul Boyer - 10, rue Bougainville, Faubourg Blanchot	Urbaine de fond	Ozone (O ₃) Oxydes d'azote (NO, NO ₂ , NO _x) Dioxyde de Soufre (SO ₂) Particules en suspension (PM10) + retombées de poussière	1 0342M (Env SA) 1 AC32M (Env SA) 1 AF22M (Env SA) 1 TEOM + ACCU (Thermo) 1 TEOM – FDMS (Thermo) + 1 SAM-SK (Iséo)
Montravel	Ecole I. Noël - 12, rue des frères Charpentier - Montravel	Urbaine, sous influence Industrielle	Oxydes d'azote (NO, NO ₂ , NO _x) Dioxyde de Soufre (SO ₂) Particules en suspension (PM10) + retombées de poussière	1 AC32M (Env. SA) 1 AF22M (Env. SA) 1 TEOM + ACCU (Thermo) + 1 SAM-SK (Iséo)
Logicoop	39, rue Boutmy - Calvaire de Logicoop	Industrielle	Oxydes d'azote (NO, NO ₂ , NO _x) Dioxyde de Soufre (SO ₂) Particules en suspension (PM10) + retombées de poussière	1 AC32M (Env. SA) 1 AF22M (Env. SA) 1 TEOM + ACCU (Thermo) + 1 SAM-SK (Iséo)
Laboratoire mobile	/	/	Ozone (O ₃) Oxydes d'azote (NO, NO ₂ , NO _x) Dioxyde de Soufre (SO ₂) Particules en suspension (PM10 et PM 2.5) + un compteur optique de particules (PM10, PM2.5 et PM1)	1 API 100E (Envicontrol) 1 API 200E (Envicontrol) 1 0342M (Env SA) 1 SWAM + OPC (FAI) + 1 SAM-SK (Iséo)

Les deux analyseurs de dioxyde de soufre d'ancienne génération gracieusement cédés à Scal-Air par l'ASPA (réseau Atmo-Alsace) en 2009 ont été utilisés dans le cadre de campagnes de mesure ciblées.

Afin de permettre la maintenance et l'entretien des stations, Scal-Air dispose de deux systèmes portables de calibration externe, composé chacun d'un diluteur portable de type SX-3012 (marque LNI) et d'une bouteille de mélange gazeux à haute teneur.



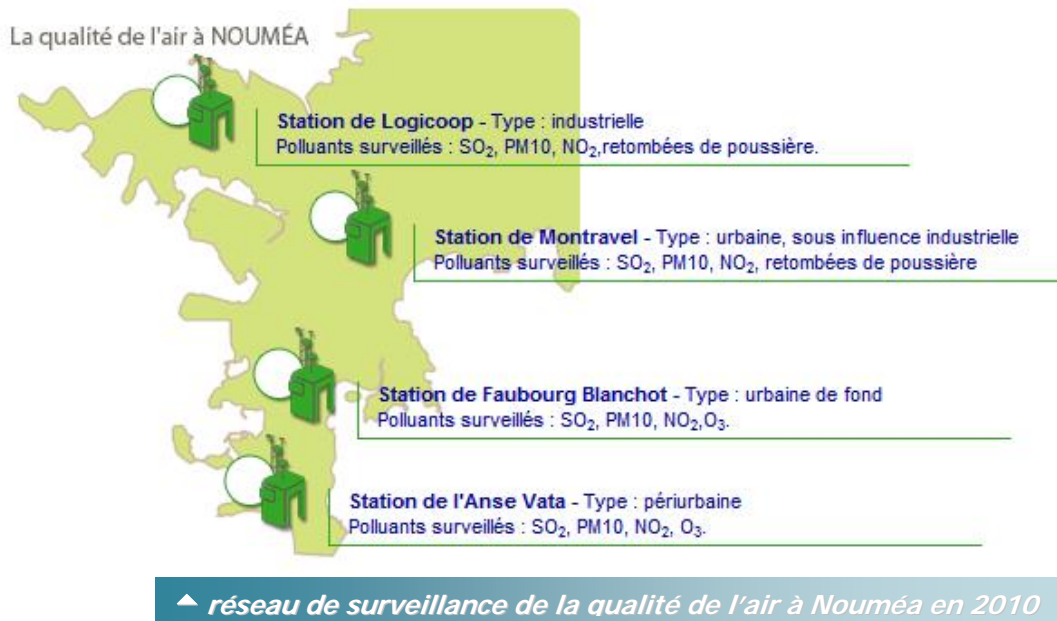
4 sites de surveillance

1 unité mobile

24 analyseurs automatiques

Plus d' 1 000 000 de données
quart horaire validées chaque année

Un taux de valeurs validées de
97,4%



Autres moyens

L'association a déménagé et dispose depuis septembre 2010 de locaux situés au 12 bis, rue Léonard de Vinci au Motor Pool. Ils se composent d'une villa de plain pied de type F5. Le mobilier ainsi que les aménagements électriques et informatiques internes ont été pris en charge par Scal-Air.

Pour mener à bien ses missions, l'association dispose également de deux véhicules en location longue durée : une voiture de fonction et un véhicule utilitaire technique.

Des moyens généraux sont également propriété de l'association (vidéo projecteur, bureautique et informatique).

Faits marquants

Surveillance

L'année 2010 est la **troisième année complète** de fonctionnement du réseau de mesures des stations fixes. La stratégie de surveillance a donc consisté avant tout à maintenir le réseau existant et assurer sa fiabilité afin de conserver des taux de représentativité satisfaisants ou les améliorer, ce qui a été le cas sur la plupart des mesures. Un bilan complet de la qualité de l'air en 2010 est disponible auprès de l'association ou téléchargeable sur www.scalair.nc.

Parallèlement des démarches ont été entreprises afin d'étudier la répartition spatiale de la pollution atmosphérique, en regard de la représentativité des points de mesures fixes. La mise en œuvre du laboratoire mobile participe également à cette stratégie d'extension de la surveillance et d'amélioration des connaissances.

Scal-Air a également initié en 2010 une réflexion quant à **l'extension de son périmètre de surveillance**. Un audit du réseau existant de surveillance de la qualité de l'air, situé aux alentours de l'usine de VALE-NC a été réalisé dans une perspective de gestion opérationnelle. Le partenariat aboutira en 2011 et permettra le suivi des niveaux de pollution dans la zone du Grand Sud.

> Campagnes de mesures

Des campagnes complémentaires ont été menées en 2010 par l'équipe de Scal-Air, l'ensemble des résultats sont présentés dans le bilan annuel de la qualité de l'air.

▶ Campagnes par échantillonnage passif

Du 18 au 25 février 2010, Scal-Air a réalisé sa deuxième campagne de grande envergure en disposant des échantillonneurs ou tubes passifs sur l'ensemble de la ville (plus de 200 tubes, répartis sur 57 sites) afin de réaliser une cartographie « maillée » de la pollution le temps d'une semaine.

En août, une autre campagne de mesure a été réalisée, spécifiquement pour les polluants BTEX (Benzène, Toluène, Ethylbenzène, Xylènes) : 14 tubes ont été exposés sur différents sites de la ville.

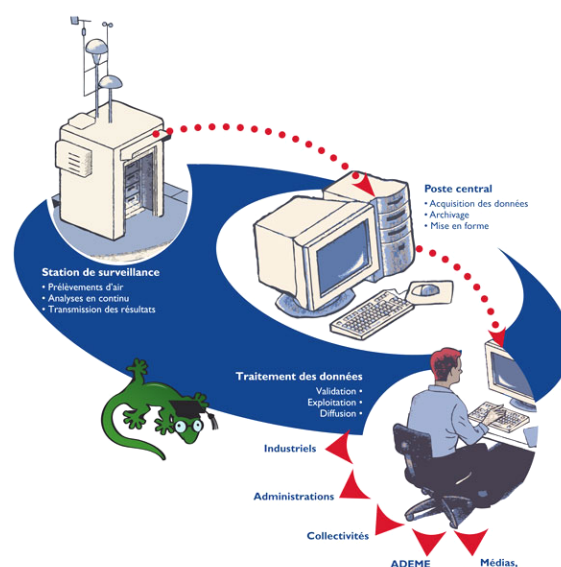
Ces campagnes permettent de connaître le niveau de fond de pollution et d'identifier des éventuels points « stratégiques » et seront renouvelées chaque année à des saisons différentes.

▶ Campagnes de surveillance du SO₂

Ce polluant d'origine industriel étant le principal responsable à Nouméa des épisodes de pollution, des campagnes complémentaires ont été menées afin de mieux connaître les concentrations maximales existantes : à la Vallée du Tir (Ecole Griscelli) durant toute l'année 2010, et à Logicoop (Ecole Desbrosse), d'octobre à décembre 2010.

Un analyseur de dioxyde de soufre équipé d'un système d'acquisition et d'un modem GSM a été installé sur ces deux sites. Les mesures peuvent être automatiquement récupérées et la gestion des alertes est assurée en cas de dépassement des seuils des niveaux de SO₂.

Ecole Desbrosse de Logicoop >



▲ la surveillance au quotidien



© Scal-Air

▶ Alerte à l'odeur

Durant les mois de mai et juin, l'équipe de Scal-Air a enregistré de nombreux signalements de fortes odeurs de gaz couplées à des symptômes d'irritation des voies respiratoires, dans plusieurs quartiers de Nouméa.

Ces odeurs étaient liées aux émanations provenant du stock d'une livraison de fioul réceptionnée sur le site de Doniambo fin avril. Selon l'enquête menée par la SLN et les services de la DIMENC, le phénomène serait lié à l'émission de mercaptans principalement, substances chimiques caractérisées par de fortes odeurs à très faible concentration (traceurs olfactifs employés entre autre dans le gaz en bouteille) et de sulfure d'hydrogène (H₂S). Ces substances ne sont habituellement pas contenues dans le fioul servant à l'alimentation de la centrale thermique, ce qui a été le motif de la réexpédition de la cargaison vers le fournisseur en juillet.

▶ Campagnes de surveillance des poussières et des métaux lourds

Chaque année, des campagnes de mesure des métaux lourds au sein des poussières fines en suspension PM10 sont réalisées.

Quatre campagnes de prélèvement de poussières ont été menées sur l'année ce qui permet d'obtenir une bonne représentativité des conditions météorologiques de dispersion annuellement rencontrées.

La surveillance des retombées de poussières totales par plaquettes de dépôt a été poursuivie sur l'ensemble des stations du réseau. Le traitement des plaquettes est assuré par le technicien de Scal-Air, avec le concours du laboratoire du SIPRES (Ville de Nouméa).

> Laboratoire mobile

Le laboratoire mobile réceptionné fin 2009 est équipé d'analyseurs de dioxyde de soufre (SO₂), d'oxydes d'azote (NOx), d'ozone (O₃) et de poussières fines (PM10 et PM2.5).

Cet outil a permis de débiter des campagnes de mesure de plusieurs mois en continu sur des sites de typologie périurbaine (**Université de la Nouvelle-Calédonie à Nouville**), trafic (**rue du Général Gallieni**) et industrielle (Anse N'du).

Les résultats de ces campagnes de surveillance sont disponibles sur le site internet www.scalair.nc.



Gestion technique

> Améliorations techniques

↳ Mesures des particules fines en suspension PM10

En juillet 2009, un module FDMS couplé à un TEOM a été installé sur le site du Faubourg Blanchot. Ce dispositif permet d'affiner les mesures de PM10 obtenues par le fonctionnement d'un TEOM simple.

En 2010, après des semaines de tests, l'appareil a fourni les premières données corrigées.

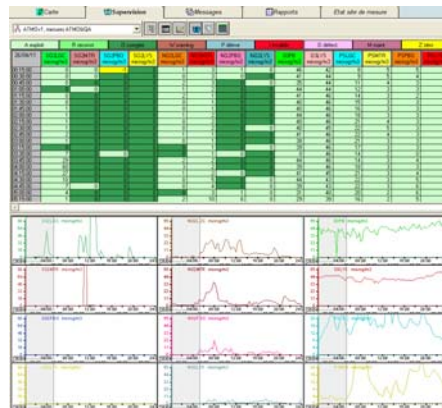
A terme, les mesures corrigées par le module FDMS au niveau du site du Faubourg Blanchot permettront d'estimer le facteur correctif qui pourrait s'appliquer sur toutes les mesures de PM10, tous sites confondus (Faubourg Blanchot, Logicoop, Montravel et l'Anse Vata).

↳ Système d'alerte et gestion des données

La gestion des alertes a été améliorée : après l'envoi automatique de SMS pour signaler un dépassement de seuil en 2009, des emails peuvent être envoyés pour ce genre de signalement.

Pour améliorer la réactivité des mesures par rapport aux pics de pollution ainsi que le taux de fonctionnement du réseau, des améliorations de paramétrage permettent de ne plus effectuer de calibrage automatique (durée 30min) lors d'un pic de pollution.

Suite au contrat de maintenance passé avec la société Iséo (fabriquant du logiciel XR qui gère les données de la qualité de l'air), une migration de la version XR V5.3 à V5.6 a été réalisée en avril 2010. Avant cela, des mises à jour mineures avaient été effectuées mais aucun changement majeur de version faute de contrat de maintenance.



↳ Gestion des appareils

Scal-Air s'est doté d'éléments de secours pour certains analyseurs (tête de prélèvement poussière, pompe d'analyseur...). En cas de panne, l'utilisation de ces éléments permet de réduire les temps de maintenance ou d'immobilisation des appareils. De plus, l'achat anticipé de pièces dont les pannes sont récurrentes permet d'être plus réactif d'une année sur l'autre.

Maintenance <

Chaque semaine, un contrôle global des analyseurs de chaque station de mesure est effectué. Des vérifications d'étalonnage sont pratiquées sur site tous les mois de manière à éviter une dérive des mesures.

La maintenance semestrielle et annuelle a été assurée exclusivement par le personnel de Scal-Air. Les années précédentes, les analyseurs étant sous garantie constructeur, la société Intermed intervenait sur certaines pannes.

Chaque année, les problèmes techniques touchant les analyseurs de polluants augmentent. Ces appareils fonctionnant en continu, 7 jours/7, 24h/24 depuis 4 ans, cela entraîne l'apparition de nouvelles pannes. Le remplacement de pièces vieillissantes a été nécessaire en 2010.



© Scal-Air

> Taux de représentativité **97,4 %**

Sur l'année 2010, le taux de fonctionnement du réseau s'établit à 97.4%, contre 91.8% en 2009.

Il s'agit du taux de valeurs horaires considérées comme exploitables, après validation technique et environnementale, c'est-à-dire en tenant compte des valeurs invalidées par l'équipe technique à postériori.

Relation avec les fournisseurs et améliorations des connaissances <

Des échanges sont régulièrement organisés, à l'occasion de déplacements ou à distance, ce qui permet d'assurer un meilleur partage des connaissances localement et une progression du savoir-faire de Scal-Air.

En avril, deux personnes de la société **Envicontrol** sont venues sur le territoire finaliser l'installation du laboratoire mobile. L'analyseur et préleveur de poussière (SWAM) ont été équipés d'un compteur de particules qui permet de quantifier en continu les particules fines en suspension (PM10, PM2.5 et PM1).

En octobre, Laure Lacheretz et Alexandre Tchou ont pu rencontrer les différentes personnalités du **LCSQA** (Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air). Ils ont pu visiter le **LNE** (Laboratoire National d'Etalonnage), l'**école des mines Douai** et l'**INERIS**. Ces visites permettent de mieux cerner les activités de recherche et de prospection, et d'étudier les possibilités d'échange avec ces structures. Les retours d'expériences du LCSQA sont primordiaux pour l'amélioration des connaissances et de la technique au sein de Scal-Air.



Photo : LNE

Une rencontre avec la société **Iséo** a pu être organisée. L'échange a permis de discuter des problématiques rencontrées avec le logiciel XR et d'anticiper l'intégration de nouvelles stations de mesure. Dans le même temps, ont pu être rencontrés les responsables de la société **Environnement SA**, fournisseur actuellement majoritaire des analyseurs de polluants gazeux. Cet échange a permis de resserrer les liens commerciaux et d'améliorer les dispositions relatives à l'assistance technique à distance. Des formations Environnement SA seront dispensées au personnel de Scal-Air en 2011.



Photo : Iséo

Scal-Air s'appuie également sur le réseau relationnel des AASQA particulièrement accueillant. **Atmo Lorraine Nord** a ainsi reçu Alexandre Tchou durant 4 jours. Diverses problématiques techniques touchant directement le réseau calédonien ont pu être abordées et une formation sur les analyseurs de poussières PM de type MP101 a été assurée. **Air Languedoc Roussillon** a confirmé son partenariat avec Scal-Air, ce qui a permis à Alexandre Tchou de passer deux jours de formation au sein de cette AASQA.

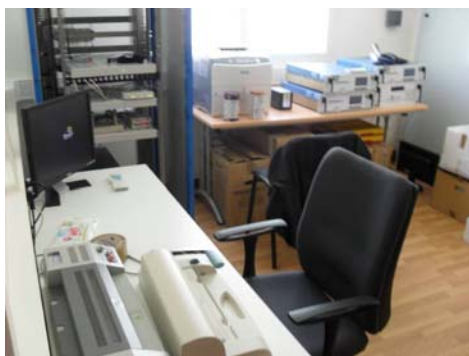


Ressources humaines et gestion administrative

Organisation interne et ressources humaines <

Les effectifs sont restés constants en 2010. Cette année a été marquée par le départ du directeur ayant participé à la mise en place du réseau de surveillance en 2007. Après 3 années au poste de directeur, Manuel Marquis a donc transmis le flambeau à Laure Lacheretz qui a officiellement pris ses fonctions en mai 2010. Les événements en matière de formation et de participation à des événements extérieurs sont les suivantes :

- ✍ Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST),
- ✍ Participation aux Journées Techniques des AASQA (JTA) à Orléans,
- ✍ Formation au logiciel de comptabilité mis en place.



© Scal-Air

Parmi les faits marquants relatifs à l'organisation de Scal-Air, on peut noter le **déménagement** de l'équipe et des équipements (serveur informatique) dans des locaux plus spacieux dans le but d'accueillir de nouveaux techniciens dans l'équipe en 2011. Les opérations délicates de transferts du serveur et des lignes téléphoniques ont été planifiées et gérées par le personnel de Scal-Air. La transition a pu se faire en quelques heures et le fonctionnement du réseau n'a pas été altéré.

L'équipe a également travaillé, en partenariat avec M. BOBBIA d'Air Normand, sur la mise en place d'un **outil de suivi du temps de travail**. Cet outil informatique permet également un suivi analytique des dépenses de l'association. Ce travail a été complété par l'acquisition d'un logiciel de gestion comptable professionnel et le développement d'un nouveau savoir-faire en matière de comptabilité en interne.

> *Tâches administratives*

Les principales tâches administratives en 2010 :

- élaboration, gestion et suivi des conventions de financement et de leur application ;
- élaboration, proposition, gestion et suivi des budgets ;
- suivi des dépenses et des recettes, liens avec l'expert comptable et le commissaire aux comptes, bilans 2009 (rapport moral et financier) ;
- gestion du fonctionnement associatif : organisation et préparation des réunions et conseils, compte-rendu, gestion des habilitations de signatures et des documents officiels, diffusion des informations en interne et en externe ;
- gestion des ressources humaines, organisation et suivi du temps de travail, planification ;
- gestion des achats courants, des commandes (passation, suivi, réception, dédouanements....) et des paiements ;
- gestion des courriers : réception, enregistrements, suivi, réponses ;
- mise en place de procédures internes et améliorations du partage d'informations ;
- modification des autorisations de signature bancaires du bureau ;
- modification officielle des statuts, du siège social et des membres du bureau ;

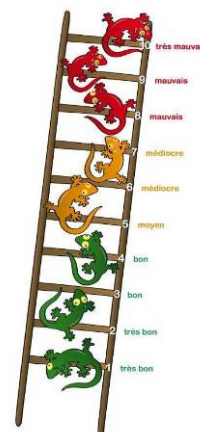
Information & communication

Indices de qualité de l'air

La diffusion des indices de qualité de l'air se fait deux fois par jour sur le site internet de l'association.

Depuis 2009, les indices de la journée calculés à 15h sont diffusés quotidiennement sur RFO TV. Scal-Air prend en charge gratuitement la rédaction du bulletin quotidien de la qualité de l'air.

Ces indices sont également diffusés quotidiennement dans les Nouvelles Calédoniennes.



● *Le site Internet : www.scalair.nc*

L'évolution principale a été l'amélioration visuelle et ergonomique de la rubrique Etudes/Publications, qui dispose depuis fin 2010 d'une interface plus agréable et ludique.

La navigation a également été améliorée, avec l'ajout de menus déroulants permanents, l'insertion de raccourcis pratiques et l'amélioration graphique de certaines rubriques en page d'accueil.

Magazine

Les numéros 6 et 7 du magazine semestriel Scal-Air Info ont été publiés cette année.

Le contenu de ces magazines se veut progressivement moins technique et détaillé pour offrir des informations plus accessibles à tout public.

En 2011, le magazine sera trimestriel.



Information en situation de pointe

Scal-Air dispose d'une procédure d'alerte déclenchée lors d'un dépassement de seuil de référence (il s'agit des seuils d'information ou d'alerte réglementés au niveau européenne). Concrètement, lors d'un dépassement de seuil, Scal-Air informe ses membres et les autorités compétentes par la diffusion d'information détaillées concernant l'épisode de pollution. Le bulletin d'information est dans le même temps publié sur le site internet www.scalair.nc.

Les principaux épisodes de pollution ont également fait l'objet d'actions de communication auprès des médias.

Les autorités compétentes, peuvent, si nécessaire, transférer l'information auprès des populations concernées ou prendre des mesures de gestion si elles l'estiment nécessaire.

En 2010, 10 alertes ont été lancées, ce qui correspond au nombre total de dépassements du seuil d'information pour le dioxyde de soufre.

A partir de 2011, les Calédoniens pourront s'inscrire à un flash mail d'alerte qui sera envoyé dès la détection d'un dépassement de seuil.

Scal-Air sollicite les autorités régulièrement afin d'attirer leur attention sur la nécessité d'un cadre réglementaire local sur la qualité de l'air ambiant. En effet, à l'heure actuelle, il est de la responsabilité des autorités de déployer un plan d'alerte adapté aux enjeux (temps réel, ciblage des populations en fonction du secteur concerné et d'une sensibilité pré-identifiée, etc.) et de prendre toutes les mesures qui s'avèreraient nécessaires.



Informations diverses

Enregistrement des demandes

Scal-Air est régulièrement sollicitée par des particuliers ou des organismes, dans le cadre de demande d'information sur la qualité de l'air ou de plaintes diverses. C'est pourquoi, une procédure d'enregistrement interne des demandes a été mise en place dans le courant de l'année.

Cette procédure permet d'identifier d'éventuelles demandes récurrentes et de les faire remonter aux autorités compétentes. Il est à signaler que dans la majorité des cas, Scal-Air n'a ni légitimité, ni compétences, ni moyens pour répondre à ces demandes particulières.

A titre d'information, en 2010, près de 90 plaintes ont été enregistrées, dont 77 directement liées aux problèmes d'odeurs soufrées ayant touchées Nouméa entre avril et juin. Une vingtaine de demandes de renseignements divers ont été enregistrées.



© Scal-Air

① Publications techniques

Outre les bulletins de résultats mensuels et les magazines semestriels, 5 rapports d'études ont été publiés :

- > bilan 2009 de la qualité de l'air à Nouméa,
- > mesure des métaux lourds dans l'air ambiant à Nouméa, années 2008 et 2009,
- > campagne par échantillonnage passif NO₂, SO₂, O₃ à Nouméa en février 2010,
- > mesure de la qualité de l'air sur le site de l'UNC de Nouville, laboratoire mobile, de mai à août 2010,
- > campagne de mesure des BTEX par échantillonnage passif à Nouméa en août 2010,
- > plan de Surveillance de la Qualité de l'Air (PSQA) de Nouvelle-Calédonie 2010-2015.

En plus des bulletins mensuels de la qualité de l'air qui font l'objet d'une exploitation de données spécifique, les données brutes de concentrations en polluants sont également disponibles en quasi temps réel (fréquence d'acquisition : 3 heures) sur le site internet de Scal-Air, dans la rubrique « Mesures en direct ».

① Formation des étudiants de l'Université de Nouvelle-Calédonie

En partenariat avec l'Université de Nouvelle-Calédonie (UNC), le personnel de Scal-Air a participé en 2010 à la formation des élèves du DU Environnement. Ce diplôme, spécialement créé pour les jeunes gens du Grand Sud, prépare au métier d'Opérateur en Environnement sur le site de VALE-NC. L'objectif est d'assurer la surveillance des paramètres tels que l'air, l'eau, les sols, la faune et la flore à proximité du site industriel et d'informer les populations locales.

① Autres supports

Des opérations d'information et de sensibilisation ont été réalisées auprès du grand public :

- > **jeudi du centre-ville** sur le thème de l'environnement en juin 2010 : le personnel de Scal-Air a pu répondre aux nombreuses questions du public et la distribution d'un Quizz a permis aux visiteurs de gagner des lots tout en approfondissant leurs connaissances sur la qualité de l'air et sa surveillance,
- > présentation sur la qualité de l'air et sa surveillance à la **maison de la femme**, dans le cadre de la réalisation d'un guide des gestes écologiques,
- > opération de sensibilisation à l'Environnement avec la **Maison Insertion Jeunesse** du Mont Dore : cette journée a été l'occasion pour les jeunes d'aborder la question de la qualité de l'air qu'ils respirent au quotidien,
- > la **journée Mondiale de la mesure du souffle** en octobre 2010 : les pneumologues hospitaliers et libéraux se sont mobilisés à l'occasion de cette journée consacrée à la sensibilisation du public aux pathologies respiratoires. Le public demandeur a pu s'intéresser aux effets de la pollution atmosphérique sur la santé et prendre conscience de son importance, en particulier lorsqu'elle est associée à l'effet du tabac.



© Scal-Air



© Scal-Air

Études externes <

DTSI

Des travaux d'études relatifs à la surveillance de la qualité de l'air au moyen d'outils de télédétection a été engagé en 2010.

Scal-Air a été sollicité en tant qu'organisme référent sur la question de la surveillance de la qualité de l'air en Nouvelle-Calédonie. Les études se poursuivront en 2011.

> Partenariats

Plusieurs partenariats ont été poursuivis, principalement au niveau technique.

La Société Le Nickel

Fournitures par Scal-Air de données spécifiques nécessaires aux rapports réglementaires de l'industriel.

Météo France

Des données sont fournies par Météo France à Scal-Air. Elles sont intégrées quotidiennement aux données de la base dédiée à la surveillance de la qualité de l'air. Une convention a été signée en 2009 afin de développer et de formaliser cette fourniture de données.

Observatoire Réunionnais de l'Air

Le partenariat prévu s'est concrétisé par la signature d'une convention dans le but de mettre en place en 2011 un raccordement métrologique à la chaîne d'étalonnage nationale. Cela permettra d'améliorer la précision des mesures fournies par les analyseurs.

Fédération ATMO

Scal-Air est depuis 2006 membre associé de la Fédération Atmo, qui regroupe l'ensemble des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) en France. Ce partenariat a notamment permis des échanges techniques et la diffusion d'information à Scal-Air.

LCSQA

Comme l'ensemble des AASQA, Scal-Air bénéficie des travaux du Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LCSQA). Une réunion a pu avoir lieu en octobre 2010 avec ses représentants à Paris et Douai. Cette rencontre a été l'occasion de faire un état des lieux général des actions entre le LCSQA et les AASQA des DOM.

AASQA

Le responsable technique de Scal-Air a pu bénéficier de formations à titre gracieux lors d'un voyage en métropole. Il a ainsi été accueilli par AIR LR et Atmo Lorraine Nord et a participé aux journées techniques des AASQA à Tour.

CEIL

L'CEIL (Observation Et Information sur L'environnement), devient membre de Scal-Air au titre du collège des associations.

UNC

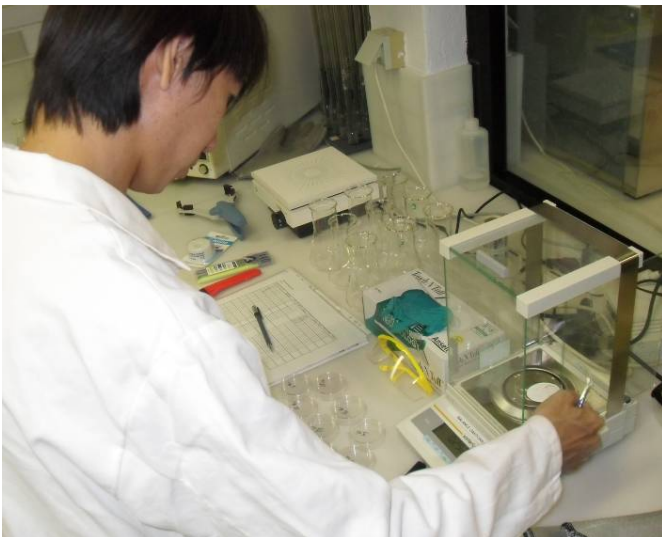
En partenariat avec l'Université de Nouvelle-Calédonie (UNC), le personnel de Scal-Air a participé en 2010 à la formation des élèves du DU Environnement.

Ville de Nouméa

La convention avec la Ville de Nouméa permettant au technicien de Scal-air d'utiliser les installations du laboratoire de la ville afin de traiter les plaquettes de dépôts a été reconduite.



▲ analyseur de pollens de l'ORA



© Scal-Air